

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° :2023-11-077

Approbation du Procès-Verbal de la séance du conseil municipal du 26 septembre 2023

Rapporteur : Grégoire SOUQUE

<u>Date de Convocation</u> : 21 novembre 2023	<u>Séance du 28 novembre 2023</u>
<u>Date d'affichage</u> : 01 décembre 2023	A 18h30, le Conseil Municipal de Morières-les- Avignon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de novembre sous la présidence de Monsieur Grégoire SOUQUE, Maire.
▪ Nombre de conseillers en exercice : 29	
▪ Nombre de présents : 23	
▪ Nombre de votants : 29	

Étaient présents :

Grégoire SOUQUE, Éric DEVALQUENAIRE, Catherine PRAT, Patrick DUVAL, Jeanine FAVRE SECOND, Franck JOUSSELIN, Marie-Paule FOURMENT, Pierre-Jean FAUCITANO, Stéphanie CASTRIGNANO, Nicolas CHASTEL, Jennifer HAMAIDE, Huguette SAINT JEAN, Michel CAMPERGUE, Claudine BOISSEAU, Alain FIRMIN, Philippe REYNERO, Marie-Laure PERDIGUIER, Annick DUBOIS, Christèle PELISSIER, Martine THEVENIN, Jean-Marc FOUIN, Raphaël GOTTSCHALK, Emmanuelle BLANC

Étaient absents excusés et représentés :

Sandrine IGNERSKI pouvoir à Marie-Paule FOURMENT, Estelle ROLLE pouvoir à Grégoire SOUQUE, Fabrice BAUDOIN pouvoir à Alain FIRMIN, Renée THOMAS pouvoir à Jeanine FAVRE SECOND, Jade MORENAS pouvoir à Jennifer HAMAIDE, Marie GAGET-MARTIN pouvoir à Éric DEVALQUENAIRE,

Étaient absents :

Secrétaire de séance : Nicolas CHASTEL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2121-15,

Vu le projet de procès-verbal,

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal, qui s'est tenue le 26 septembre 2023, a été établi par le secrétaire de séance désigné en la personne de Jade MORENAS.

Il convient à ce titre que les membres du conseil municipal le valident ou demandent à le modifier.

Où l'exposé du rapporteur, le Conseil Municipal délibère, et

- **VALIDE** le procès-verbal du conseil municipal du 26 septembre 2023.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL :

à l'unanimité des membres présents,

Le 30/11/2023

Le secrétaire de séance,

Nicolas CHASTEL



Le 30/11/2023

Le Maire,

Grégoire SOUQUE

